



## UNE GESTION HONTEUSE

## UN CHANTAGE A LA SANTE

Au mépris des consignes nationales, notre direction interrégionale, dans sa grande bonté, nous autorise à solliciter la possibilité de travailler à domicile, sans matériel dédié, une à deux journées par semaine maximum !! Cela s'appelle **le télétravail de crise** !!!

Au préalable, il faudra bien évidemment demander l'autorisation et surtout rendre compte expressément du travail effectué, à savoir : chacune des tâches (rapport, entretien téléphonique, etc...), qui devra donner lieu à un « reporting » hebdomadaire !!

Ce chantage à la santé, car s'en est un, est indigne ! Qui plus est d'un service de l'État, qui prône discours empathique qui n'a rien à voir avec ses actes. L'affichage toujours l'affichage ... il est vrai que notre administration excelle en la matière !

Cela revient, en effet, à poser le problème en ces termes : soit vous restez tous *agglutinés* au service en prenant le maximum de risques de contamination, soit vous demandez « le télétravail de crise » sans moyen, avec votre propre ordinateur, en faisant des « copiés/collés » de vos rapports par le biais de clé USB potentiellement infectées... et sous réserve d'un rendu compte précis et détaillé de vos tâches!

La CGT refuse ce chantage à la santé et demande que notre direction propose de **vraies solutions protectrices des agents** et non pas ce « bricolage » inacceptable alors que nous attendons depuis de nombreux mois d'être dotés en ordinateurs portables ! D'autant que les réunions du groupe de travail qui *planche* sur la question n'a pas encore réussi à accoucher d'une souris !

Incompétence ou mépris ? Dans les deux cas c'est avec notre santé que vous vous permettez de jouer ... et les dés sont pipés !

**Nous demandons la mise en place URGENTE dans chaque SPIP d'une instance de dialogue social dont l'objectif sera de faire des propositions de travail sérieuses et respectueuses des agents afin d'assurer la continuité de notre mission de service public en cette période de grave crise sanitaire.**

Le 03 novembre 2020.